

Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust



.....

Bilan synthétique 2022



Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust

Au service de la ressource en eau

Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust est la structure référente en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur votre territoire. Avec l'appui de partenaires techniques et financiers, les compétences qui y sont développées sont diverses et complémentaires pour atteindre les objectifs fixés :

Objectifs

Reconquérir la qualité de l'eau,
le bon état écologique des rivières
et des milieux aquatiques.

Créé en 1998, le SMGBO regroupe

11 EPCI

127 communes

3 départements

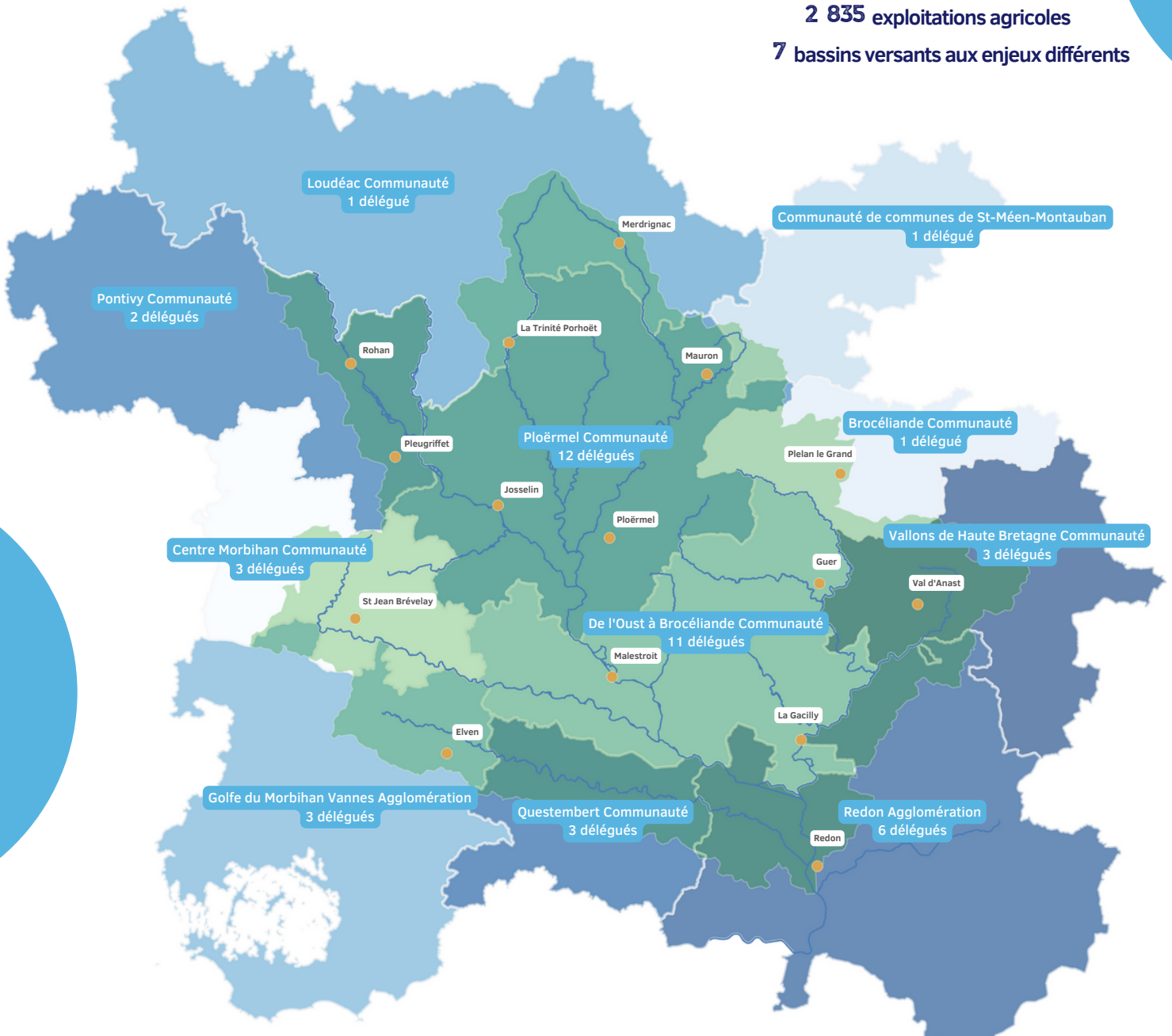
285 000 Ha

4 650 km de cours d'eau

165 000 habitants

2 835 exploitations agricoles

7 bassins versants aux enjeux différents



Le SMGBO Pilote, Organise, Conseille, Anime et Accompagne

Mobiliser et accompagner le monde agricole

Mobiliser et coordonner les actions, informer, sensibiliser, former les agriculteurs du territoire. Proposer des axes d'améliorations environnementales des systèmes d'exploitation. Des actions collectives et individuelles, basées sur le volontariat, sont proposées aux agriculteurs et réalisées sur les territoires prioritaires identifiés lors de la définition des enjeux (paramètres nitrates, pesticides et phosphore). Près de 1900 structures agricoles sont concernées sur notre territoire d'action. Sur celui-ci, le SMGBO est le coordinateur de l'ensemble des actions agricoles. Celles-ci sont réalisées en partie par le SMGBO mais également par 5 maîtrises d'ouvrages associées : Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne, GAB56, Agrobio35, CIVAM56, ADAGE35.

Les actions collectives

Sensibiliser les exploitants par différents moyens, réunions, plateformes, démonstrations, groupes de travail, portes ouvertes, etc., afin de permettre à chacun d'améliorer, voire de corriger, son système et de favoriser le transfert des connaissances entre agriculteurs.

● En 2022, 28 manifestations collectives (réunions, plateformes, démonstrations), ouvertes à tous sur le territoire du SMGBO, ont été organisées pour favoriser les échanges et permettre à chaque exploitant d'améliorer et/ou de corriger son système visant à diminuer les flux et les fuites d'azote, réduire l'érosion des sols et l'utilisation des produits phytosanitaires.

● Limiter les sources de transfert vers l'eau

17 communes sont engagées dans une démarche d'identification des sources de transfert (inventaire participatif et/ou outils de modélisation) (SMGBO et Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne en structures accompagnatrices).

Communes lancées en 2021 (finalisées en 2022) : Ploërmel, Gourhel, Pleugriffet (réf SMGBO) - Mohon, La Trinité-Porthoët, La Grée-St-Laurent, La Croix-Hélléan (réf CRAB)

Communes lancées et finalisées en 2022 (réf SMGBO) : Caro, Ruffiac et Porcaro (en cours)

● Groupes d'échanges pratiques innovantes

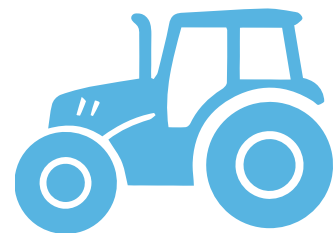
5 groupes d'échanges ont été constitués sur notre territoire pour aborder et travailler sur des thématiques précises et/ou innovantes (système lait en agriculture biologique, fourrage, système « économe, autonome, herbager », le sol « Cultures permanentes, les couverts végétaux » ou bien encore le désherbage mécanique (maïs, céréales)). Ces groupes sont organisés et animés par le SMGBO, ADAGE35, CRAB, AGROBIO35.

● Périmètres de protection de captage d'eau (PPC)

Plusieurs rencontres individuelles ont été organisées auprès de quelques exploitants de la prise d'eau du lac au Duc (Ploërmel) (rappel des prescriptions de l'arrêté du PPC, échanges sur les pratiques agricoles et sur les leviers agronomiques et mécaniques pour limiter les risques de transfert).

1 exploitant du PPC Blouzereuil (Missiriac) et 4 exploitants sur le PPC de Bézier (Monteneuf). A l'issue de ces échanges, 2 exploitants (PPC Bézier) ont été accompagnés pour la mise en place du désherbage mécanique (pour une surface totale de 5 ha).

Une étude a également été lancée (Etat des lieux, enquêtes exploitants et propositions d'actions) sur le PPC de Mernel (14 structures agricoles concernées).



● Accompagnement des exploitants sur les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).

En tant que référent du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC), le SMGBO informe et accompagne les 354 structures engagées pour 5 ans dans une ou plusieurs mesures.

En 2022, le SMGBO a élaboré un Projet Agro-environnemental et Climatique pour l'ouverture de nouvelles mesures (MAEC) en 2023 sur son territoire.

Mobiliser et accompagner le monde agricole



● Information et communication auprès des exploitants agricoles, relais d'information : réalisation de flashs techniques

2 flashs infos ont été réalisés et envoyés en 2022 à l'ensemble des exploitants agricoles du territoire du SMGBO.

Les thématiques suivantes ont été développées :

→mars : Pourquoi restaurer et préserver les zones humides?

→juin : Thématique spéciale légumes. La couverture des sols avant et après légumes

● Captage d'eau prioritaire de Fandemay (Carentoir) et Gué blandin (St Jacut les Pins)

Des rencontres individuelles ont été organisées autour des échanges sur les pratiques agricoles et sur les leviers agronomiques et mécaniques pour limiter les risques de transfert.

A l'issue de ces échanges 7 exploitants ont été accompagnés pour la mise en place du désherbage mécanique (pour une surface totale de 21 ha). Sur le captage Herbinaye (Guillac) des actions collectives et individuelles ont été menées.

● Les actions individuelles

Suivre et accompagner l'agriculteur dans ses changements de pratiques ou actions choisies suite au diagnostic afin d'avoir une répercussion positive sur la qualité de l'eau sans préjudice économique.

● Diagnostic/ Accompagnement d'exploitations

7 exploitants situés en zones prioritaires ont bénéficié (en 2022) d'un diagnostic individuel et/ou d'un accompagnement personnalisé permettant de modifier leurs pratiques en lien avec les enjeux du territoire. Il s'agit ici d'un accompagnement autour du système fourrager, des cultures, identification des parcelles à risque de ruissellement ou visite d'accompagnement pour une conversion en agriculture biologique.

● Concours général agricole des pratiques agroécologiques

Promouvoir l'agroforesterie pour favoriser les équilibres agro-écologiques.

Les services écologiques rendus par l'arbre sont nombreux : protection de la biodiversité, stockage de carbone, prévention de l'érosion des sols... En le prenant en compte sur son exploitation, l'agriculteur joue un rôle de préservation des paysages et des écosystèmes sur son territoire.



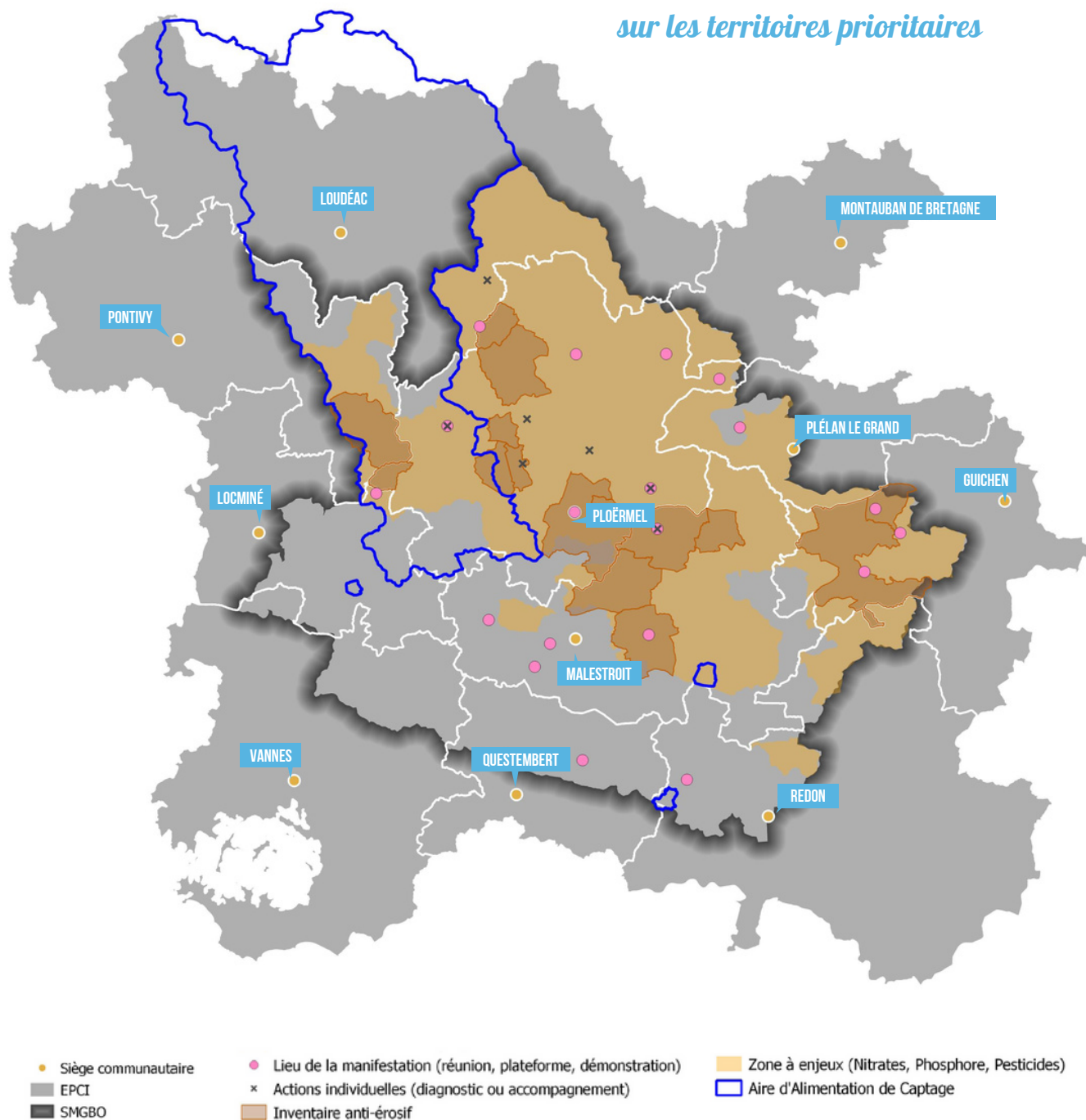
● 2022, seconde édition du concours local "Agroforesterie" sur le territoire du SMGBO

Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust et la Chambre d'agriculture de Bretagne se sont associés pour l'organisation de la 2ème édition du concours local "Agroforesterie" catégorie "gestion". Un jury composé d'expert en agroforesterie, arboriculture, agronomie, agro-écologie, sciences de l'environnement et écologie s'est déplacé le 4 juillet 2022 pour visiter les projets des candidats du territoire.

Le 1er prix local déquilibre agro-écologique agroforesterie a été décerné à Georges Ruaud de la commune d'Augan.



Localisation des actions agricoles sur les territoires prioritaires



En 2022, réalisés par le SMGBO

En chiffres

- 6 communes engagées dans une démarche d'identification des sources de transfert
- 2 groupes d'échanges sur des pratiques innovantes
- un relais d'information et de suivi auprès de 354 exploitations engagées en MAEC
- Un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) élaboré pour le territoire
- 45 rencontres et accompagnements des exploitants situés en périmètre de protection de captage et aire d'alimentation de captage prioritaire
- Une étude lancée sur le périmètre de captage de Mernel
- Un concours agroforesterie local organisé
- 2 flashes infos

Accompagner les changements de pratiques des collectivités

Intervenir auprès des collectivités locales pour une gestion durable. Assurer un suivi des pratiques des communes engagées dans la démarche. Réaliser des plans de gestion différenciée.

Animation de la charte d'entretien des espaces communaux

La charte d'entretien des espaces communaux a été proposée à l'ensemble des communes du SMGBO et présentée à l'occasion de 3 conseils municipaux en 2022. 61 communes sont engagées dans la charte. Bilan des pratiques d'entretien 2022: 30 communes suivies et enquêtées

Plans de gestion différenciée communaux

Le SMGBO inventorie l'ensemble des espaces verts communaux et réalise des plans de gestion différenciée. Plans de gestion engagés en 2022 : Néant-sur-Yvel, La Trinité-Porhoët, Ruffiac, Tréhorenteuc, Saint-Nicolas-du-Tertre.

Sensibilisation des élus et des agents

Chaque année, plusieurs formations sont proposées aux agents des services techniques mais aussi aux élus du territoire. En 2022 un calendrier recensant l'ensemble des journées techniques et les formations proposées a été conçu et diffusé au sein des mairies et services techniques.

Formations

Le SMGBO a été relai des formations organisées par la région Bretagne en 2022. Au total, 75 agents et élus ont pu participer aux différentes formations proposées sur la gestion différenciée, l'aménagement des espaces publics ou encore la taille des arbustes fruitiers et d'ornements.

8 formations proposées en 2022

-La gestion différenciée des espaces verts (initiation et perfectionnement)- 11 communes du territoire et 19 agents ont participé (Val d'Anast, La Croix-Hélléan, Redon, Saint-Gravé, Saint-Abraham, Elven, Pipriac, Ménéac, Colpo, Questembert, Guillac)

-Les plantes invasives: reconnaissance, impact et gestion-1 commune du territoire et 1 agent ont participé (Plélan-le-Grand)

-Entretien et aménagement des espaces publics- 5 communes du territoire et 6 agents ont participé (La Croix-Hélléan, Saint-Nicolas-du-Tertre, Saint-Servant sur-Oust, Guehenno, Guillac)

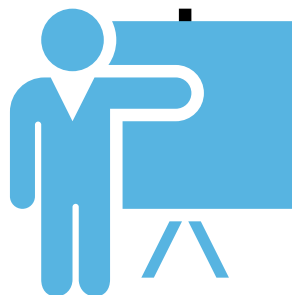
-Entretien et aménagement des cimetières- 8 communes du territoire et 19 agents ont participé (Guillac, La Gacilly, Saint-Martin-sur-Oust, Rochefort-en-Terre, Limerzel, Redon, La Chapelle-Bouexic, Plumieux)

-Taille des arbustes fruitiers et d'ornement- 9 commune du territoire et 14 agents ont participé (Plémet, Val d'Oust, Guillac, Augan, Saint-Martin-sur-Oust, Ploërmel, Hélléan, Les Fougerêts, Molac)

-Les bonnes pratiques pour la santé des végétaux- 4 communes du territoire et 4 agents ont participé (Carentoir, La Gacilly, Les Fougerêts, Rochefort-en-Terre)

-Accueil de la biodiversité au jardin et espaces publics- 6 communes du territoire et 9 agents ont participé (Carentoir, Plaudren, Limerzel, Pontivy communauté, Elven, Les Fougerêts)

-Santé des arbres-initiation- 2 communes du territoire et 3 agents ont participé (Rochefort-en-Terre, La Chapelle-Bouexic)



[Consultez le programme 2022](#)



Accompagner les changements de pratiques des collectivités

● Forum annuel

Le syndicat organise, sous la forme d'un forum, un moment d'information et de discussion, sur une thématique ciblée, à destination des élus du territoire mais aussi des agents des services techniques.

Le forum a été organisé sur la commune de Plumelec, le 9 décembre 2022 avec pour thématique « La gestion des bords de route ». 52 élus et agents des services techniques ont répondu présents. 30 communes étaient représentées et 3 EPCI.



● Lettre de liaison

Une lettre de liaison trimestrielle, baptisée « L'actu des Commun'eaux » est réalisée tous les trimestres par l'équipe des collectivités. Elle a pour objectif de tenir informés les élus et agents du territoire sur les actions du SMGBO et des nouvelles concernant la gestion des espaces verts communaux : réglementations, aides publiques, documentation, événements ... Cette lettre permet de maintenir un lien avec les collectivités.

● Réunions d'échanges techniques et démonstrations

6 journées d'échanges techniques ont été organisées sur le territoire à destination des élus, mais aussi des agents des services techniques.

-La végétalisation des cimetières, Val d'Anast, 8 avril 2022, 17 communes étaient représentées

-Démonstration de matériels, Forges de Lanouée, 12 mai 2022, 18 communes et 1 EPCI étaient représentées

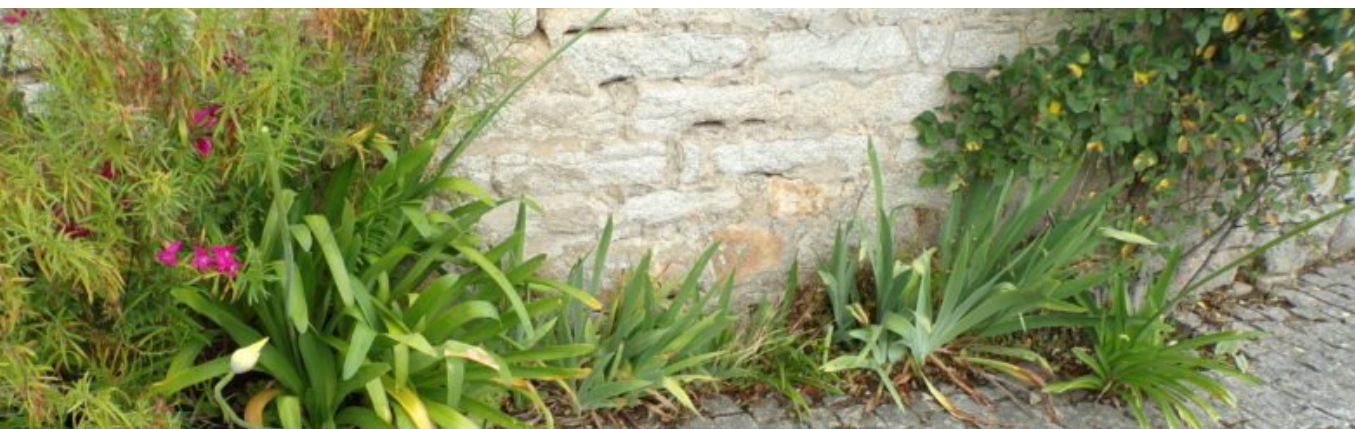
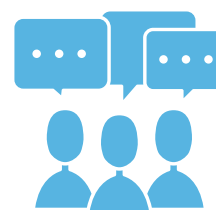
-Fleurissement des pieds de murs, Loyat et Lizio, 16 et 17 juin 2022, 39 communes étaient représentées

-Étang et continuité écologique, Concoret, 27 septembre 2022, 13 communes et 3 EPCI étaient représentées.

-La gestion de l'eau via la désimperméabilisation des sols, 20 octobre 2022, 13 communes et 1 EPCI étaient représentées.



Consultez la lettre des commun'eaux 2022



Protéger et favoriser le maillage bocager

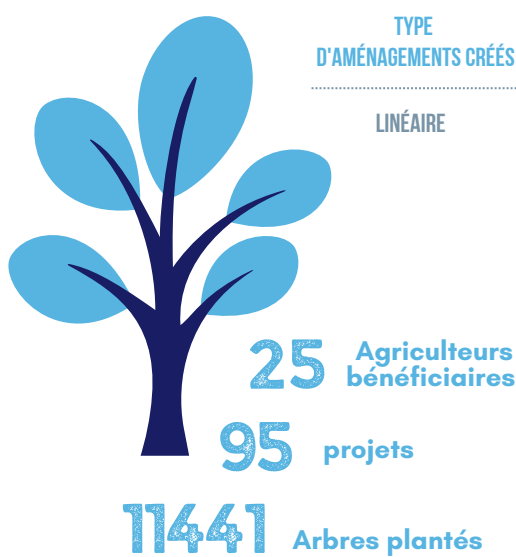
Animer des programmes permettant la création d'aménagements bocagers (talus plantés, talus nus ou haies à plat) en espace agricole, dans un but principal de réduire les transferts de polluants d'origine agricole vers les eaux superficielles. Inventorier et assurer la protection et la gestion du bocage.

Breizh Bocage (Programme ciblé sur les zones prioritaires)

Le SMGBO est porteur du programme Breizh Bocage sur son territoire dont l'objectif est la création et la reconstitution de haies bocagères ou talus boisés.

Le dispositif vise principalement à réduire le ruissellement et l'érosion vers les eaux superficielles.

Il présente également un intérêt pour la fourniture de biomasse, la préservation de la biodiversité et la restauration des paysages. A destination des agriculteurs, les efforts de plantations sont concentrés sur les zones prioritaires.



TYPE D'AMÉNAGEMENTS CRÉÉS	CRÉATION DE HAIES À PLAT	CRÉATION DE HAIES SUR TALUS	CRÉATION DE TALUS NUS	TOTAL GÉNÉRAL
LINÉAIRE	7685 ML	9339 ML	264 ML	17288 ML

Bassin versant	Création de haies à plat	Création de haies sur talus	Création de talus nus	Total
Claié	-	-	-	-
Arz	-	-	-	-
Aff	2145	2064	22	4231
Oust aval	2415	1097	50	3562
Oust moyen	727	1428	-	2155
Yvel Hyvet	1941	2847	-	4788
Ninian Léverin	457	1903	192	2552
Total	7685	9339	264	17288

Fonds pour l'Arbre (Programme accessible sur l'ensemble du territoire)

Le SMGBO a répondu à l'appel à projet « Fonds pour l'Arbre » afin d'obtenir des financements pour l'implantation d'éléments bocagers. Ce programme a été co-créé par l'AFAC Agroforesterie et la Fondation Yves Rocher et compte aujourd'hui 9 mécènes.

Grâce à ce projet, le syndicat a pu accompagner une équipe de 23 planteurs sur le territoire en 2022 pour un total de 4935 arbres soit 7,4 km de bocage planté.

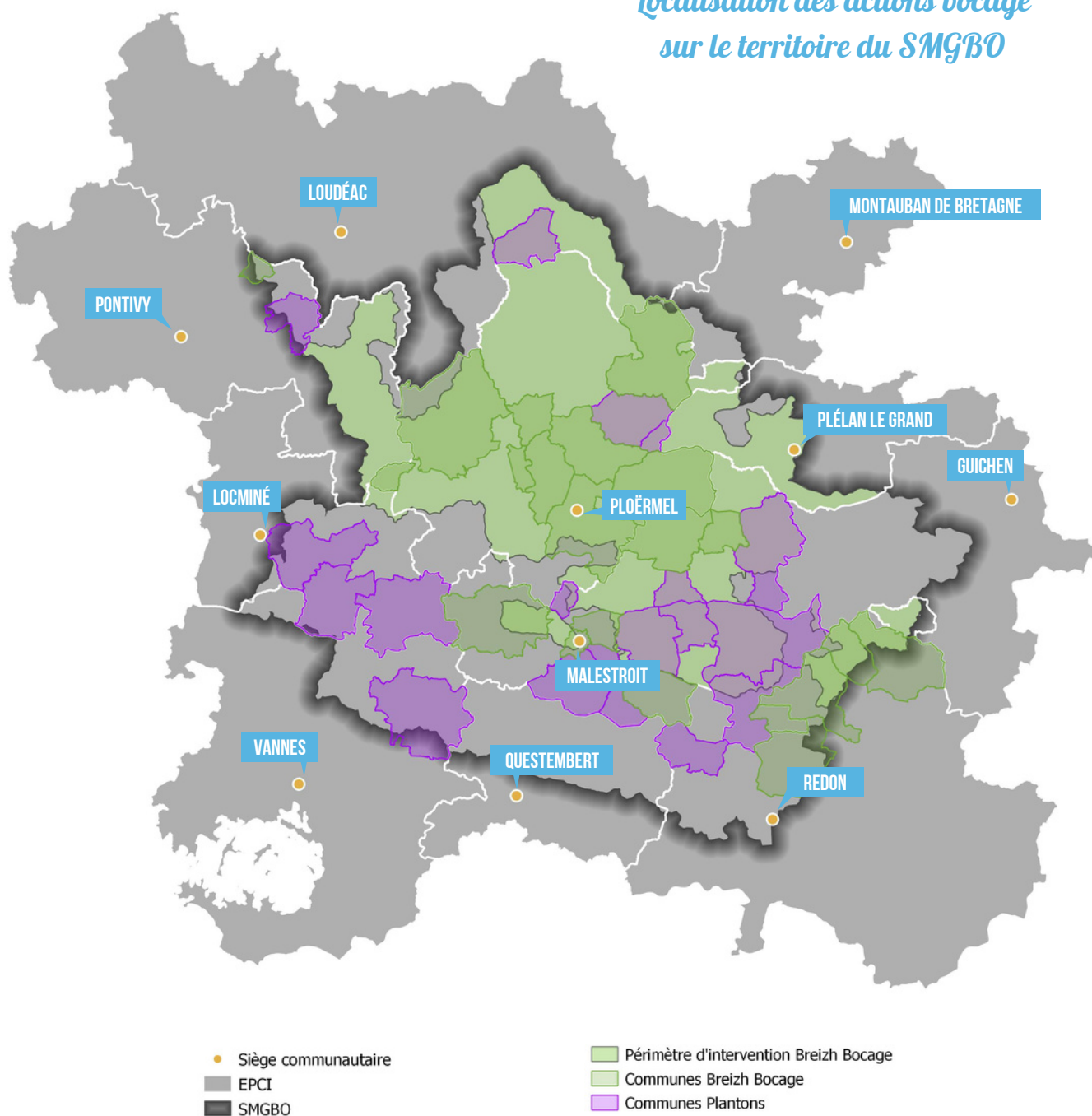
Des enfants et des arbres

Un nouveau programme associant les écoles a été mobilisé en 2022 pour financer des plantations sur le territoire. Dans ce cadre, le SMGBO a accompagné l'implantation de 633 mètres de haies sur la commune de Sérent. 422 arbres ont été plantés par les enfants lors d'une journée dédiée à l'éducation à l'environnement.

Protection et gestion du bocage

Le SMGBO intervient sur plusieurs leviers d'action permettant la protection et la gestion du bocage: animation des MAEC bocage, réalisation d'inventaires bocagers dans les communes du territoire qui nous sollicitent, accompagnement des documents d'urbanismes, montage de dossier de compensation suite à des suppressions de haies BCAE7, accompagnement de la structuration d'une filière bois, accompagnement au suivi du Plan de Gestion Durable des Haies de la société Yves Rocher.

Localisation des actions bocage sur le territoire du SMGBO



En 2022, les actions bocage sur le territoire:

- Plus de 25 km d'aménagements bocagers
- 119 projets et 16848 arbres plantés
- 49 bénéficiaires (agriculteurs et particuliers) sur 40 communes:
(Augan, Bains-sur-Oust, Bruc-sur-Aff, Campénéac, Cournon, Croixanvec, Forges de Lanouée, Hélian, Lantillac, Loyat, Malestroit, Mauron, Maxent, Missiriac, Pipriac, Ploërmel, Porcaro, Saint-Malo-des-Trois-Fontaines, Saint-Martin-sur-Oust, Sérent, Sixt-sur-Aff et Taupont)
(Gomené, Gueltas, Bignan, Saint-Jean-Brévelay, Plumelec, Elven, Pleucadeuc, Saint-Congard, Peillac, La Gacilly, Carentoir, Tréal, Ruffiac, Saint Abraham, Rémniniac, Guer, Tréhorreuteuc, Néant-sur-Yvel).

Redonner vie à nos rivières/ restaurer la continuité

Restaurer la libre circulation piscicole et sédimentaire et répondre aux objectifs d'atteinte du bon état écologique des cours d'eau.



LES TRAVAUX ET ÉTUDES SUR LES MILIEUX AQUATIQUES

Le SMGBO met en oeuvre les travaux de restauration sur 2 bassins versants dans le cadre du contrat territorial. Il réalise 2 études préalables en interne et prépare la rédaction des CCTP* sur 2 masses d'eau. Enfin il assure le suivi sur 2 bassins versants.

L'Yvel Hyvet

2022, l'année bilan évaluation

En 2022, le SMGBO lance le bilan technique et financier ainsi que l'évaluation du programme. Cette étape doit fournir un état des lieux actualisé, dresser l'évaluation du déroulement du Contrat et des actions, dégager les points forts et/ou faiblesses de l'ensemble du CTMA et permettre dans un second temps de programmer une nouvelle étude sur la rivière de l'Yvel-Hyvet et de ses affluents en 2023.

€ ÉTUDE BILAN 2022
12 744€

Vers une nouvelle étude pour deux masses d'eau de l'Yvel Hyvet

En 2022, un cahier des clauses techniques particulières (CCTP) a été établi pour réaliser une étude préalable à un programme de restauration des milieux (cours d'eau et zones humides) sur les masses d'eau de:
l'Yvel amont: *Yvel et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec le Doueff*
et de l'Yvel médian: *Yvel depuis la confluence avec le Doueff jusqu'à l'étang au duc*



L'Oust aval

2022, étude préalable sur la masse d'eau de "La Chatouillette"

La phase de terrain permettant de dresser l'état des lieux s'est terminée en 2022 : 46 km de cours d'eau ont été prospectés à pieds, par les techniciens rivières du syndicat. La suite de l'étude, notamment la réalisation du diagnostic et la définition du programme de travaux, se poursuivra en 2023. Après l'obtention des autorisations administratives et des accords des propriétaires, les premiers travaux pourraient débuter courant 2024.

2 études engagées pour les masses d'eau "des Arches" et "de Guidecourt"

En 2022, un CCTP a été établi pour réaliser une étude préalable multithématiques sur les masses d'eau de Guidecourt et des Arches. Le projet intègre un volet « milieux aquatiques et zones humides » ainsi qu'un volet « pressions et sources d'altération » (pollutions domestiques, industrielles, agricoles, pluviales...), et s'attache aux enjeux et fonctionnement des têtes de bassin versant et de leurs cours d'eau et zones humides/zones de sources associées. Le marché public pour cette étude a été lancé fin 2022 pour un démarrage courant 2023.

*CCTP: Cahier des clauses techniques particulières

*Remise en fond de vallée (talweg): Remettre le cours d'eau dans son lit d'origine (point bas d'une vallée ou l'eau s'écoule l'eau naturellement).

*Libération d'emprises: Retirer la végétation localement pour pouvoir accéder au cours d'eau.

*Ripisylve (ou végétation rivulaire): Ensemble des formations boisées (arbres, arbustes, buissons) qui se trouve le long des rives d'un cours d'eau.

*Embâcle: Accumulation de matériaux (naturels ou non) qui obstruent un cours d'eau.





Redonner vie à nos rivières/ restaurer la continuité

La Claie

En chiffres

En 2022, réalisés par le SMGBO

5 communes concernées par des travaux: Bohal, Saint-Marcel, Sérent, Pleucadeuc et Saint-Congard

Travaux d'amélioration de la continuité écologique 	Ouvrages aménagés (rampe d'enrochement, redimensionnement, passerelle, bras de contournement, ...)	<ul style="list-style-type: none"> 3 remplacements de buse 2 rampes d'enrochement 11 passerelles
	Ouvrages supprimés (suppression de buse, de seuil, déversoir,...)	<ul style="list-style-type: none"> 7 suppressions de buses 3 suppressions de seuil
Travaux de restauration de berge et de ripisylve 	Plantation	Prévue en 2023
	Restauration	<ul style="list-style-type: none"> 4655 ml de restauration de berges 4 abreuvoirs aménagés
	Gestion de la végétation	<ul style="list-style-type: none"> 1400 ml
Travaux de restauration du lit mineur 	Diversification des milieux aquatiques et des écoulements	<ul style="list-style-type: none"> 1095 ml
	Linéaires renaturés (remise en fond de vallée, débusage, reméandrage)	<ul style="list-style-type: none"> 743 ml
Travaux de restauration de zones humides 	Suppression de plans d'eau (étangs, lagunes, ...)	-
	Déconnexion de systèmes de drainage (drains, fossés, ...)	-

Une étude complémentaire engagée sur la masse d'eau Claie

Définition d'un programme plus ambitieux (budget supplémentaire de 1 500 000 euros alloués aux travaux).

Plusieurs projets en maîtrise d'ouvrage associée

- commune de Sérent pour la tourbière de Kerfontaine
- commune de Saint Marcel sur le ruisseau du Perret





€ BUDGET TRAVAUX 2022
261 055 €

L'Aff

En chiffres

En 2022, réalisés par le SMGBO

5 communes concernées par des travaux: Augan, Campénéac, Guer, Plélan-le-grand et Ploërmel

Travaux d'amélioration de la continuité écologique 	Ouvrages aménagés (rampe d'enrochement, redimensionnement, passerelle, bras de contournement, ...)	<ul style="list-style-type: none"> 1 rampe d'enrochement
	Ouvrages supprimés (suppression de buse, de seuil, déversoir,...)	<ul style="list-style-type: none"> 1 suppression de seuil (moulin) 2 suppressions de buses 4 remplacements de buses
Travaux de restauration de berge et de ripisylve 	Plantation	<ul style="list-style-type: none"> 1130 ml de plantations
	Restauration	<ul style="list-style-type: none"> 676 ml de restauration de berges 2 abreuvoirs aménagés
	Gestion de la végétation	<ul style="list-style-type: none"> 2430 ml de libération d'emprise 5 gestions d'embâcles
Travaux de restauration du lit mineur 	Diversification des milieux aquatiques et des écoulements	<ul style="list-style-type: none"> 1614 ml de diversification d'écoulement
	Linéaires renaturés (remise en fond de vallée, débusage, reméandrage)	<ul style="list-style-type: none"> 220 ml de reméandrage 318 ml de remise en talweg
Travaux de restauration de zones humides 	Suppression de plans d'eau (étangs, lagunes, ...)	<ul style="list-style-type: none"> 1 suppression de plan d'eau
	Projet d'effacement de lagunes	<ul style="list-style-type: none"> Inventaire amphibiens Libération d'emprise réalisée

Une étude complémentaires engagée sur les masses d'eau de "l'Aff" et préparation d'une nouvelle étude sur "Le Combs".

Définition d'un programme plus ambitieux (budget supplémentaire pour l'Aff de 1 750 000 € alloués aux travaux).

Indicateurs biologiques réalisés : Indice Poisson Rivière, Indice invertébrés multi-métriques, Indice d'attractivité Morphologique, Indice Biologique Diatomées, sur trois sites de suivi.

€ BUDGET TRAVAUX 2022
193 457 €

Redonner vie à nos rivières/ restaurer la continuité

L'Oust moyen

L'étude préalable sur la masse d'eau de la Perche se poursuit en interne

L'étude préalable réalisée en régie s'est poursuivie au cours de l'année 2022 par la définition des enjeux et des objectifs. Elle donnera lieu dans un second temps au schéma directeur en 2023.

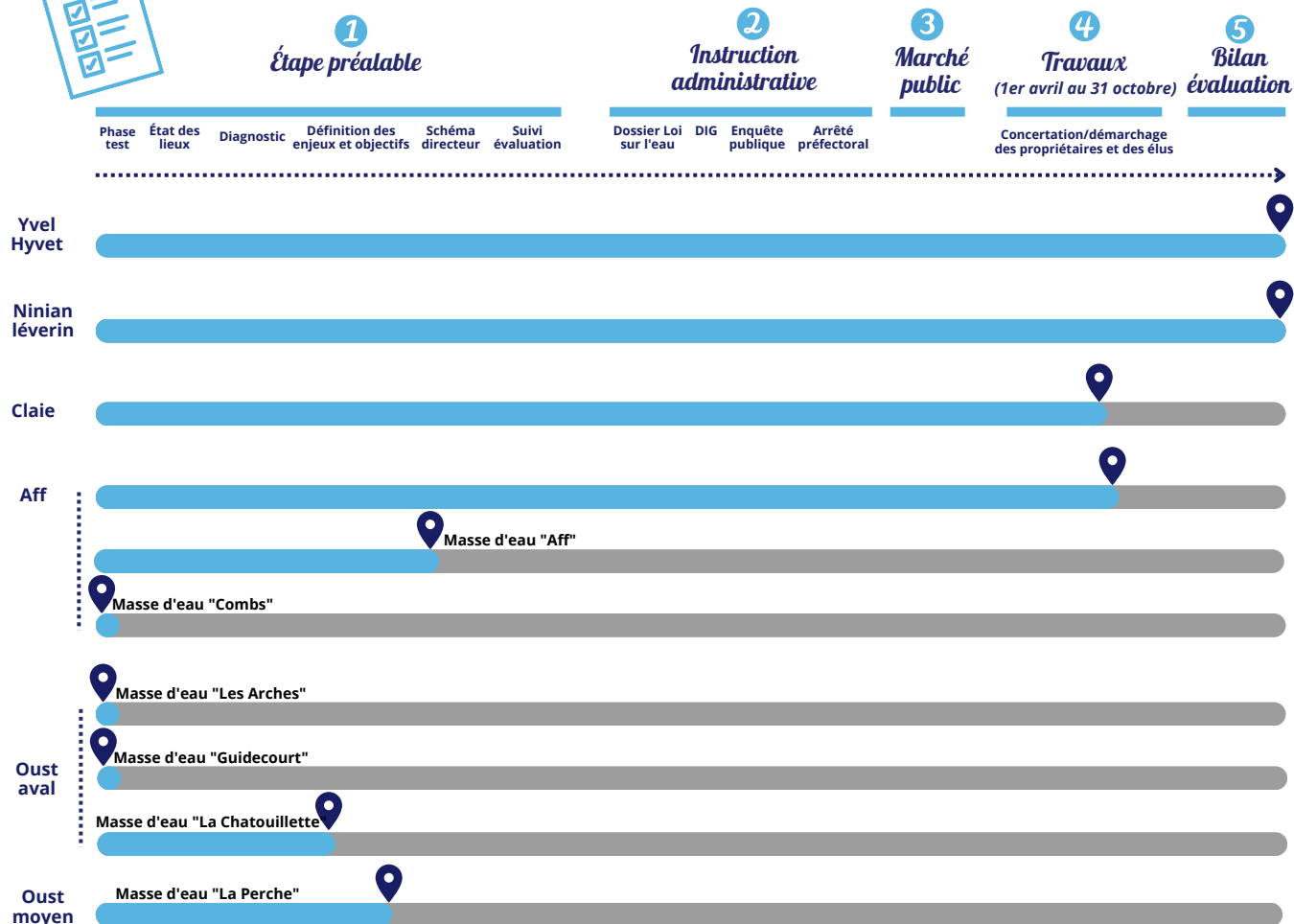
Le Ninian Léverin

2022 sonne la fin de l'étude bilan évaluation du programme

Le bilan évaluation du précédent programme s'est achevé début 2022. A ce jour il n'est pas prévu de nouveau programme sur ce bassin versant.

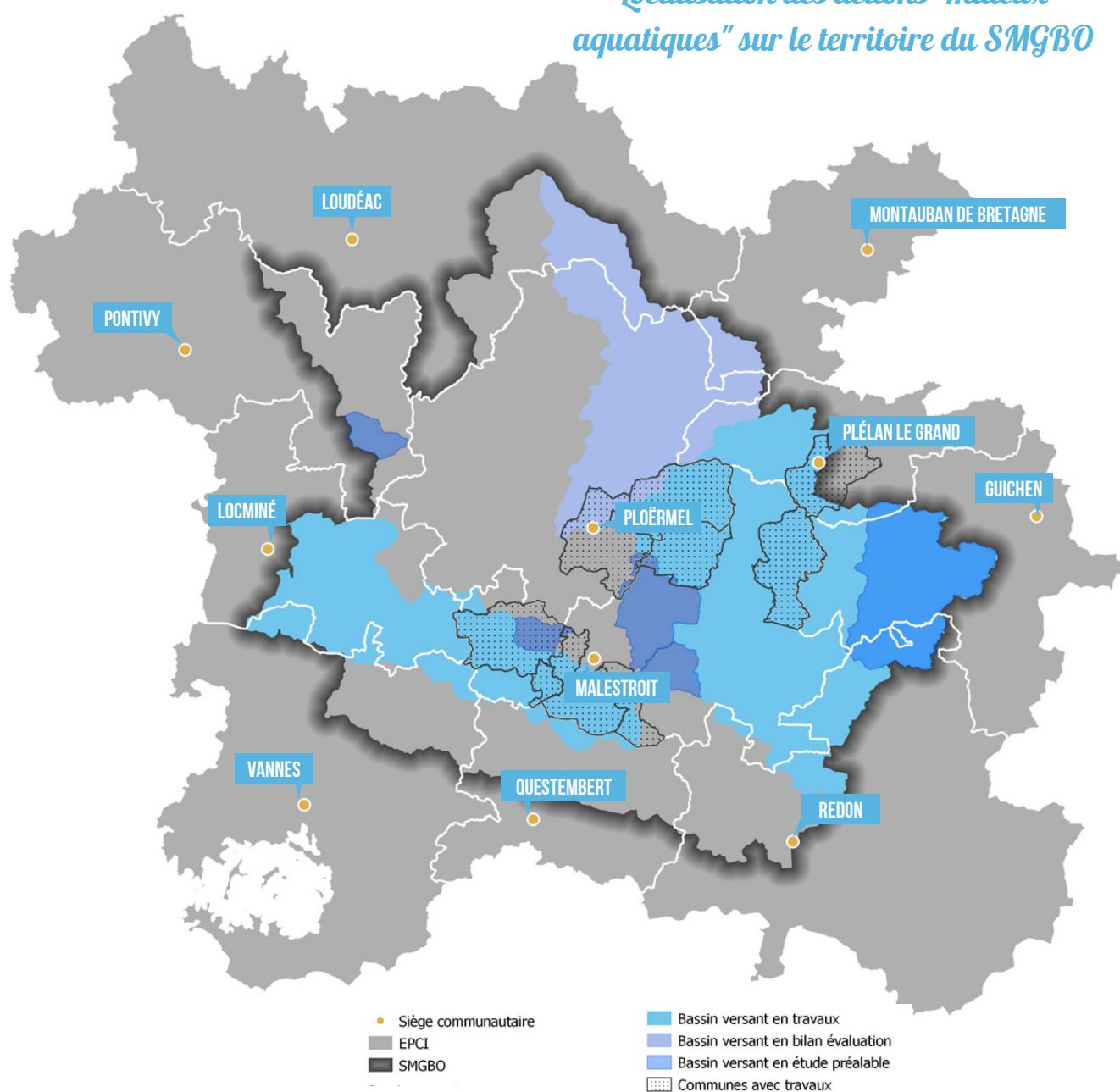


État d'avancement des contrats sur les milieux aquatiques du territoire



Redonner vie à nos rivières/ restaurer la continuité

Localisation des actions "milieux aquatiques" sur le territoire du SMGBO



Conseils et accompagnement

Chaque année, le SMGBO réalise des dossiers de déclaration auprès des services de la police de l'eau. Élus, agriculteurs et particuliers sollicitent le SMGBO pour la réalisation de dossiers types déclaratifs (« Dossier déclaration rubrique 3150 ou 3120 : Déclaration au titre des articles L 214-1 et suivants et R 214-1 et suivants du code de l'environnement »).

Le SMGBO accompagne, conseille et réalise également des travaux d'expertise auprès des différents acteurs du territoire sur les thématiques liées aux cours d'eau et aux zones humides:

- Compléments d'inventaire de zones humides et de cours d'eau
- Dossier Loi sur l'eau simplifié
- Suivi pour la régulation de plan d'eau
- Conseil en gestion et restauration de cours d'eau et zones humides, ...

Communes, particuliers, agriculteurs du territoire ont fait appel aux services du SMGBO pour un accompagnement sur 45 dossiers différents en 2022.

Éduquer, informer et sensibiliser

Éduquer, informer, sensibiliser le jeune public et les particuliers aux enjeux de l'eau sur le territoire

Éduquer/Former

● Aire Terrestre Éducative (ATE)

Une aire terrestre éducative est une zone terrestre de petite taille qui devient le support d'un projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement pour des élèves du CM1 à la 3ème.

Le SMGBO est le référent technique du dispositif ATE pour 4 écoles du territoire: le collège public de Val d'Anast, l'école privée de Trédion, l'école publique et le collège de Malansac.

● Accompagnement et formation des enseignants

Le SMGBO accompagne les écoles et propose des formations et sorties multithématiques autour de l'eau et du jardin permettant aux enseignants d'être plus autonome dans leurs animations en classe.

En 2022, ce sont 29 écoles qui ont bénéficié de cet accompagnement pour 53 enseignants formés.

● Animation scolaire

En 2021, le SMGBO a proposé un programme d'éducation à l'environnement adapté au territoire de l'Oust aux écoles afin de permettre aux élèves de CE2, CM1 et CM2 de prendre conscience des risques pesant sur l'eau et les milieux aquatiques. 44 animations ont été réalisées en 2022 auprès des écoles du territoire.

Informer/Sensibiliser

● Les rendez-vous nature de l'Oust

Le SMGBO s'est associé à ses partenaires pour présenter un ensemble d'événements nature organisés sur le territoire de l'Oust. Au total une quarantaine d'événements ont été recensés et rassemblés dans la programmation 2022.



[Consultez le programme 2022](#)

● La fête de l'eau et de la biodiversité: un temps fort en 2022



Le 10 septembre 2022, le SMGBO organisait un événement d'information et de sensibilisation sur les rives du lac au duc à Taupont. Cette journée à destination du grand public et notamment des enfants s'articulait autour d'un programme ludique et pédagogique.

Randonnée nature et patrimoine, village de l'eau du SMGBO et de ses partenaires, spectacles, escape nature, kayak, ateliers, concert et cinéma plein air ont rythmé cette journée.

Un beau succès pour cette 3ème édition qui a rassemblé plus de 25 partenaires de la nature et plus de 3000 visiteurs.



En chiffres

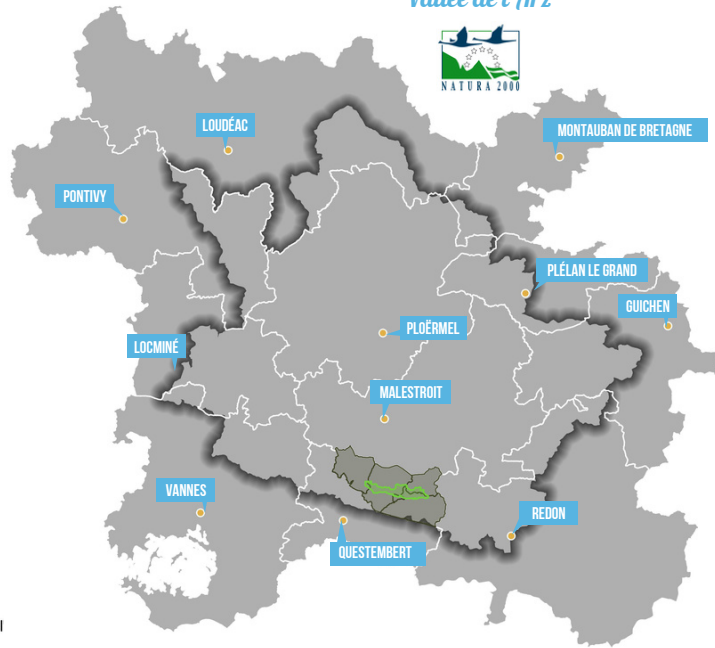
En 2022, réalisés par le SMGBO

- 44 animations scolaires dispensées
- 54 écoles et collèges bénéficiaires
- 2221 élèves pour 108 classes
- 29 écoles et 53 enseignants formés aux activités "Eau et Jardin"
- Un programme de rendez-vous nature sur le territoire
- Une journée d'information et de sensibilisation

Coordonner les actions Natura 2000

Localisation du site Natura 2000 "Vallée de l'Arz"

Le SMGBO est l'opérateur en charge de la mise en oeuvre du Document d'Objectifs (DOCOB) pour le site Natura 2000 de la Vallée de l'Arz (FR5300058). A ce titre, il assure la coordination et l'animation de l'ensemble des actions (administratives, techniques, communication,...) inscrites. Outils fondamentaux de la politique européenne de préservation de la biodiversité, les sites Natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Le site de la vallée de l'Arz a été désigné pour préserver un ensemble d'habitats (landes, prairies, cours d'eau,...) et d'espèces (chauves souris, loutres, poissons, libellules,...) identifiés comme rares et menacés de disparition à l'échelle européenne.



5 communes supports du site Natura 2000 "Vallée de l'Arz"

- Pluherlin
- Malansac
- Saint Gravé
- Rochefort en terre
- Malac

• Surface du site: 1234 Ha

- Siège communautaire
- EPCI
- SMGBO

- Site Natura 2000 de la Vallée de l'Arz
- Communes du site Natura 2000

Amélioration des connaissances du site

Une étude pour réactualiser la cartographie des landes et évaluer leur potentiel de restauration

Le SMGBO a missionné le Conservatoire Botanique National de Brest pour une étude visant à réactualiser la cartographie des landes du site mais également de définir une méthode permettant d'évaluer le potentiel de restauration de celles-ci. L'objectif est de disposer d'un outil de type référentiel avec arbre de décision pouvant être mutualisé auprès des autres gestionnaires de landes.

Assurer la compatibilité des usages avec les enjeux du site

Des ateliers de concertation sur les cheminements et la fréquentation du site

La démarche de concertation engagée en 2021 s'est poursuivie en 2022 avec les acteurs locaux, représentants d'associations et usagers du site. Les ateliers organisés en 2022 ont permis de réduire l'emprise des cheminements sur les zones de landes et d'affleurements rocheux et de valider une trace unique. Une partie du GR a été déplacée et l'utilisation d'un balisage unique a été validé.



En 2022, la coordination Natura 2000 c'était:

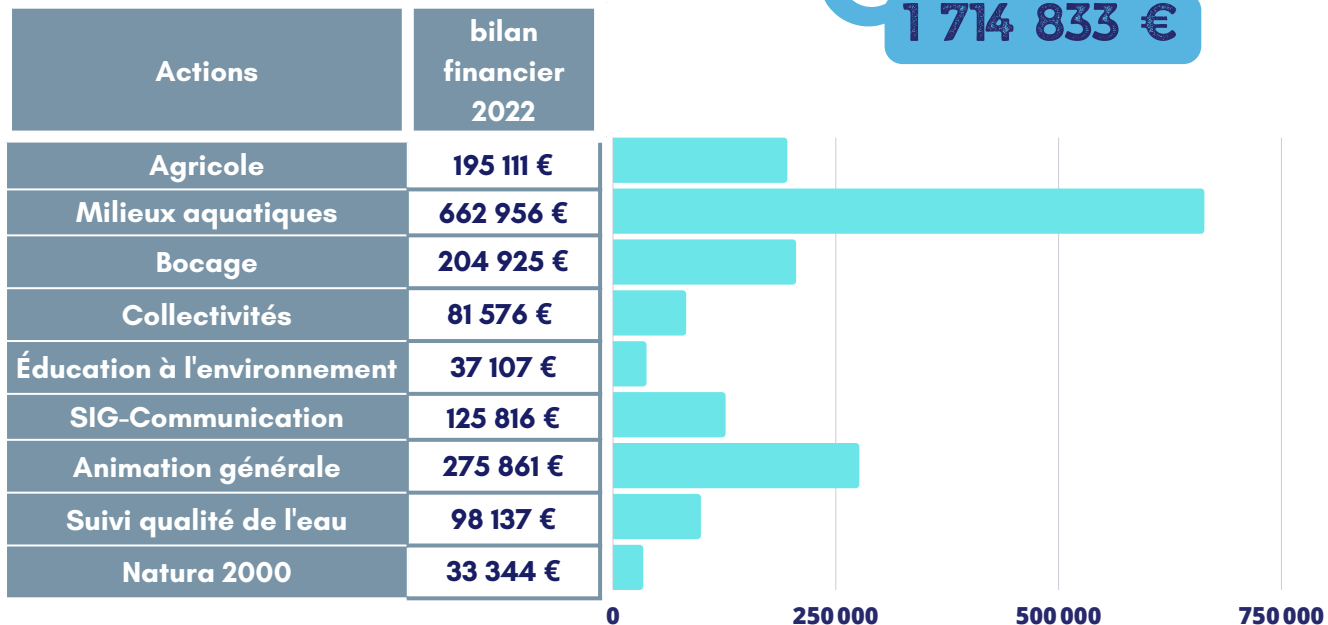
- 1 étude cartographique sur le potentiel de restauration des landes réalisée sur plus de 400 Ha
- 1 comité de pilotage
- 3 ateliers de concertation sur les usages et les cheminements
- 1 étude sur la maîtrise des cheminements validée
- 2 animations nature de sensibilisation
- 2 lettres de liaisons sur l'actualité du site
- 4 études d'incidences
- des réunions d'information et de communication
- un travail de collaboration sur les espaces naturels sensibles



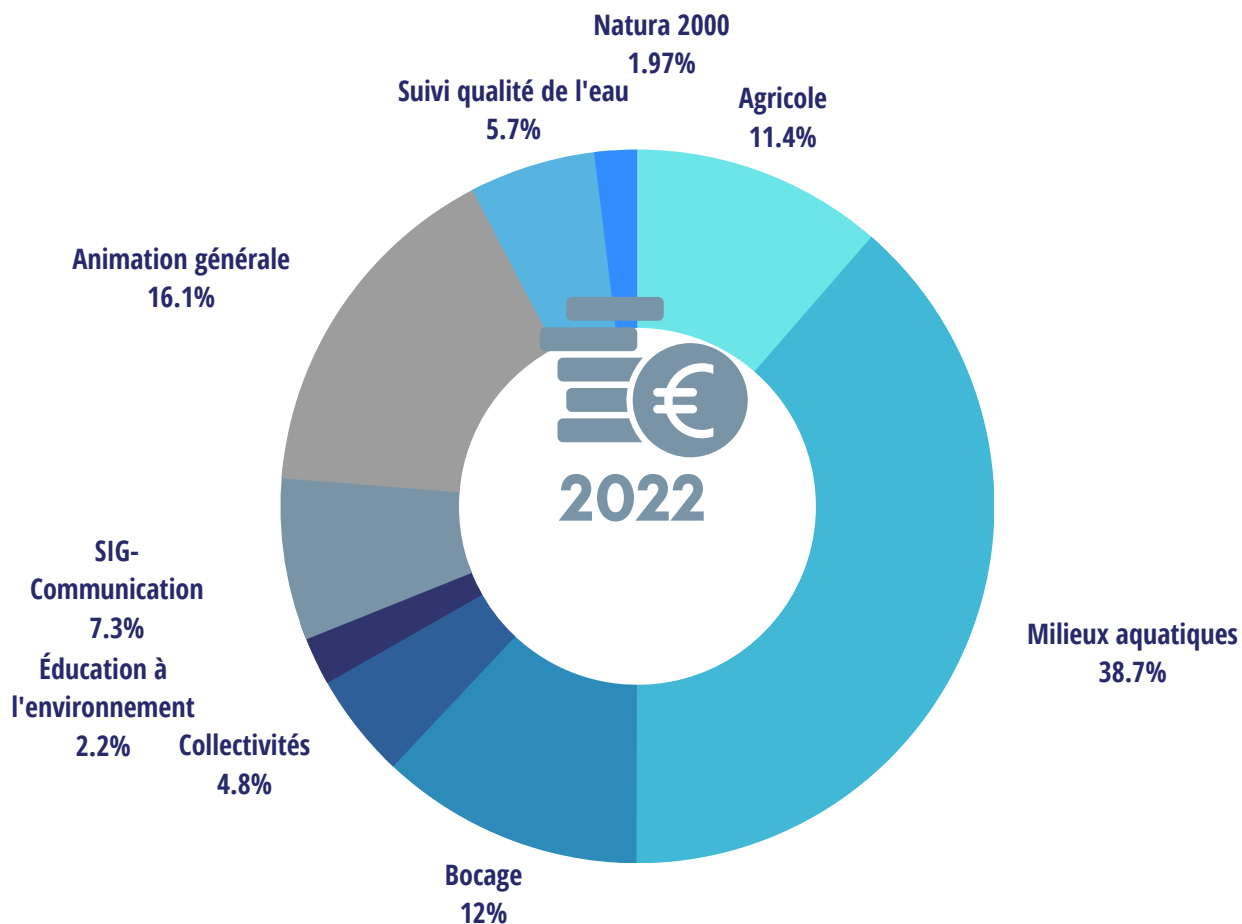
<https://valleedelarz.n2000.fr/>

Bilan financier 2022

€ BILAN FINANCIER 2022
1 714 833 €



Répartition budgétaire



Une équipe à votre service

Trombinoscope au 1er juillet 2023

Le SMGBO Pilote, Organise, Conseille,
Anime et Accompagne

 Téléchargez
notre trombinoscope



Patrick Latouche
Directeur
patrick@grandbassindeloust.fr



Laurent Greneux
Responsable technique
laurent.greneux@grandbassindeloust.fr



Patricia Balay
Comptabilité
comptabilite@grandbassindeloust.fr



Alexandra Morin
Assistante de direction
accueil@grandbassindeloust.fr



Julie Maingard
Communication-Natura 2000
julie.maingard@grandbassindeloust.fr



Nicolas Pelé
Informatique-SIG
informatique@grandbassindeloust.fr



Frédéric Briend
Éducation à l'environnement
frederic.briend@grandbassindeloust.fr



Aymeric Pirió
Bocage
aymeric.pirio@grandbassindeloust.fr



Arnaud Moal
Bocage
arnaud.moal@grandbassindeloust.fr



Alban Rigou
Bocage
alban.rigou@grandbassindeloust.fr



Mathilde Alix
Collectivités
mathilde.alix@grandbassindeloust.fr



Éléa Giraud-Renard
Collectivités
elea.giraud@grandbassindeloust.fr



Noémie Brault
Milieux aquatiques
noemie.brault@grandbassindeloust.fr



Sébastien Noblet
Milieux aquatiques
sebastien.noblet@grandbassindeloust.fr



David Louis
Milieux aquatiques
david.louis@grandbassindeloust.fr



Chantal Bourhis
Milieux aquatiques
chantal.bourhis@grandbassindeloust.fr



Zoé Leymarie
Milieux aquatiques
zoe.leymarie@grandbassindeloust.fr



Aurélie Châtelier
Agricole
aurelie.chatelier@grandbassindeloust.fr



Marc Roger
Agricole
marc.roger@grandbassindeloust.fr



Julie Houssin
Agricole
julie.houssin@grandbassindeloust.fr



Sophie Moisan
Stratégie plan d'eau
sophie.moisan@grandbassindeloust.fr



Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust

10 Boulevard des Carmes - BP503
56 805 PLOERMEL CEDEX

accueil@grandbassindeloust.fr
02.97.73.36.49

www.grandbassindeloust.fr



Suivez-nous:

